

Cahiers du CRERI
N° 2003-2

**INEGALITES REGIONALES ET DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE : LE CAS FRANÇAIS (1850-2000)**

Maurice CATIN et Christophe VAN HUFFEL
CRERI, Université de Toulon et du Var

Cet article a été publié dans la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5, 2003.

LEAD
Université du Sud Toulon-Var
Faculté de Sciences Economiques et de Gestion
B.P. 20 132 - 83 957 La Garde Cedex
Maurice Catin : Tél : 04.94.14.25.46. Fax : 04.94.14.20.52. Mail : catin@univ-tln.fr
Philippe Gilles : Tél : 04.94.14.28.50. Fax : 04.94.14.20.52. Mail : ph.gilles@univ-tln.fr
Site : <http://lead.univ-tln.fr/>

**Inégalités spatiales et développement économique :
le cas français (1850-2000)**

par

Maurice CATIN

Professeur des Universités

CRERI – Centre de Recherche en Economie Régionale et Industrielle
Université de Toulon et du Var
Faculté de Sciences Economiques et de Gestion
83957 La Garde

et

Christophe VAN HUFFEL

ATER

CRERI – Centre de Recherche en Economie Régionale et Industrielle
Université de Toulon et du Var
Faculté de Sciences Economiques et de Gestion
83957 La Garde

Mots-clés : Croissance régionale, disparités régionales, étapes du développement.

Classification JEL : R11, R12, O18, N63, N64.

Introduction

La nature et l'évolution des disparités spatiales au cours des étapes du développement sont une question importante qui a été appréhendée par différents courants d'analyse en économie régionale et du développement. Sur le plan empirique, on peut citer des travaux panoramiques en histoire économique (par exemple PRED, 1966 ; BAIROCH, 1985) et des travaux spécifiques sur la nature et les formes de la concentration urbaine et régionale avec le niveau de revenu : à la suite de WILLIAMSON (1965) et WHEATON et SHISHIDO (1981), un certain nombre d'auteurs ont montré que la concentration spatiale dans un pays tend à s'accroître au cours du décollage économique et de la phase d'industrialisation pour ensuite se réduire au-delà d'un niveau de revenu par tête d'environ 5000 \$ (de 1985). Le développement des travaux empiriques récents a été largement suscité par l'audience donnée au courant de la nouvelle économie géographique (*New Economic Geography*), établie sur la base du modèle de P. KRUGMAN (1991), qui a renouvelé la problématique théorique en la matière en proposant un vaste ensemble de modèles stylisés des processus « centre-périphérie ». Le modèle initialement proposé par KRUGMAN (1991a, 1991b, 1995) offre, de par la prise en compte du rôle joué par les économies d'échelle (internes et externes), les coûts de transport et les mouvements migratoires inter-régionaux, une approche stylisée de la localisation et de la concentration géographique des activités industrielles dans la période d'industrialisation, par exemple de ce qui a été le « manufacturing belt » américain dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle (CATIN, 2000).

Dans cet article, nous proposons une étude originale du cas français, en montrant comment les disparités régionales ont accompagné le développement économique depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. Le but est de vérifier si l'évolution des inégalités régionales en France, vue dans ses grands traits, confirme ou nuance la thèse de la « courbe en U inversé » de WILLIAMSON et des auteurs récents. La section 1 donne un rapide aperçu de la littérature empirique sur la « courbe en cloche » de la concentration spatiale en fonction du niveau de développement et la « règle des 5000 \$ ». La section 2 retrace de manière stylisée l'évolution des disparités régionales qui a accompagné le développement industriel en France sur la période 1850-1950. La section 3 envisage de la même manière les inégalités régionales depuis les années cinquante, date à laquelle la France atteint un niveau de revenu par tête de 5000 \$.

1- L'évolution des inégalités urbaines-régionales au cours du développement : la courbe en "U" inversé et la règle des 5000 \$

1.1. Le travail pionnier de WILLIAMSON (1965) : la forme en U inversé de l'évolution des inégalités régionales

WILLIAMSON (1965) est un des premiers à proposer une analyse empirique qui tente de décrire l'évolution des inégalités spatiales au sein d'un pays donné au cours du processus de développement. L'hypothèse de départ retenue par WILLIAMSON consiste à supposer que les premiers stades du développement ont plutôt tendance à générer un différentiel de revenu croissant

entre le "Nord" et le "Sud", autrement dit entre régions centrale et périphérique. Avec la poursuite du développement, ces tendances au déséquilibre se réduisent d'où finalement l'existence d'une forme en « U » inversé des inégalités régionales qui accompagne le sentier de croissance national.

WILLIAMSON étudie tout d'abord les inégalités régionales caractérisant les pays situés à différents niveaux de développement (d'après les 7 groupes donnés par Kuznets, 1955). 24 pays sont pris en compte à partir de données disponibles sur la période 1949-1961. Comme mesure de l'inégalité de revenu inter-régionale, WILLIAMSON considère comme variable le coefficient de variation qui mesure la dispersion du niveau de revenu par tête régional par rapport à la moyenne nationale (chaque région étant pondérée par sa part dans la population totale). Il faut noter que WILLIAMSON doit se contenter de données relativement hétérogènes pour son étude : l'unité régionale est variable en fonction des définitions administratives de chaque pays (Etats, provinces, municipalités, départements), la mesure du développement régional diffère aussi selon les pays (revenu par tête, revenu médian par famille, revenu personnel par tête, PNB par tête).

Une analyse en coupe transversale des disparités régionales est également réalisée pour les années 1950 et 1960 aux Etats-Unis, sur les 46 Etats et à partir des comtés au sein de chaque Etat. L'intérêt est de disposer d'un échantillon beaucoup plus large, avec des données plus fiables et plus homogènes mais où certes les écarts de développement entre les différents Etats américains sont beaucoup plus réduits que dans l'approche internationale.

Un autre groupe de tests est proposé par l'auteur sur des séries temporelles, afin d'estimer dans quelle mesure l'expérience de chaque pays sur le long terme est cohérente avec les résultats obtenus en coupe transversale. Les données disponibles ne permettent ici de traiter qu'une dizaine de pays, et seuls les Etats-Unis, la France et l'Allemagne disposent de données suffisantes pour englober les trois stades supposés du dualisme régional (croissant, stable puis décroissant). WILLIAMSON utilise des variables proxies (telle que la part de la main-d'œuvre agricole dans la main-d'œuvre régionale totale comme mesure du niveau de développement) pour étendre les séries temporelles de certains pays (Canada, Italie, Brésil...).

De manière générale, les analyses en coupes transversale et temporelle permettent de confirmer l'hypothèse de départ de WILLIAMSON. La relation entre niveau de développement et degré d'inégalité régionale est dans l'ensemble significative, le schéma évolutif des inégalités régionales prenant une forme en U inversé.

En « cross-section », les pays situés dans les premières et les dernières étapes du développement font état d'inégalités régionales moins prononcées que dans les pays des groupes intermédiaires, pour lesquels les inégalités régionales apparaissent beaucoup plus importantes. En séries temporelles, et pour les pays aujourd'hui développés dont les données sont disponibles, on retrouve bien ce phénomène d'accroissement des inégalités régionales au cours des premières

phases du développement puis, au-delà d'un certain seuil, une certaine réduction des inégalités.

Il reste que si la thèse de WILLIAMSON semble globalement confirmée par les différents tests empiriques proposés, l'analyse des mécanismes explicatifs reste limitée. On trouve quelques tests isolés qui mettent par exemple en avant le rôle de la taille du pays (le degré d'inégalité est d'autant plus grand que la superficie du pays est importante). De manière générale, pour WILLIAMSON, différents facteurs conduisent à expliquer la croissance des inégalités régionales durant les premières phases du développement : (i) une mobilité de la main-d'œuvre vers la région centrale, (ii) une mobilité du capital orientée du Sud vers le Nord afin de profiter des économies d'agglomération, limitant ainsi la localisation des activités et les investissements en périphérie, (iii) des effets de diffusion limités, à la fois du fait d'une centralisation des pouvoirs publics au Nord et d'une diffusion restreinte du progrès technologique et des multiplicateurs de revenu. A l'inverse, au cours des phases ultérieures du développement, l'accélération du processus de croissance et le développement de marchés de capitaux au Sud, l'apparition de déséconomies externes au Nord, ou encore les politiques publiques de redistribution concourent à limiter progressivement les écarts Nord/Sud.

1.2. Concentration et déconcentration urbaines : la règle des 5000 \$

Un ensemble de travaux empiriques, à la suite de WILLIAMSON, ont été proposés par WHEATON et SHISHIDO (1981) puis HANSEN (1990), MAC KELLAR et VINING (1995), ADES et GLAESER (1995), MOOMAW et SHATER (1996), HENDERSON (2000), HENDERSON, SHALIZI et VENABLES (2001) notamment, plus particulièrement axés sur le degré de concentration urbaine consécutif au processus de développement. Il se dégage de tous ces travaux un relatif consensus pour ce que MAC KELLAR et VINING (1995) ont appelé « la règle des 5000 \$ » : dans un pays, au-delà de ce seuil de revenu par tête, il semblerait en effet que la concentration urbaine tende à se réduire ou du moins à se ralentir. Le seuil dégagé de 5000 \$ (de 1985) à partir duquel la déconcentration urbaine se manifeste correspond à un niveau de produit par tête de 2000 \$ (de 1970) mis en évidence par WHEATON et SHISHIDO (1981).

Différents indicateurs de la concentration urbaine sont retenus dans ces approches. WHEATON et SHISHIDO (1981) utilisent un indicateur de Hirschman-Herfindahl comme mesure de la concentration urbaine, basé sur la part de chaque ville dans la population urbaine nationale. MAC KELLAR et VINING (1995) s'intéressent eux à la répartition de la population totale et pas seulement urbaine. L'indice retenu correspond à la différence entre le taux de croissance de la population en région centrale et le taux de croissance de la population totale. Ceci correspond (au différentiel de taux de croissance naturel près) au taux de migration net de la région centrale. HENDERSON (2000) teste quant à lui la relation entre croissance économique et degré de concentration urbaine mesurée par la taille relative de la ville primatale (« primacy »), c'est-à-dire la part de la plus grande ville dans la population urbaine nationale. En suivant la loi « rang-

taille » de Zipf, HENDERSON estime que la taille de la plus grande ville permet de définir d'une certaine manière la taille de l'ensemble des autres villes et constitue un indicateur représentatif de la concentration urbaine. ADES et GLAESER (1995) cherchent à déterminer les facteurs explicatifs de la primatie au travers d'une étude en coupe transversale internationale portant sur 85 pays entre les années 1970 et 1985. MOOMAW et SHATTER (1996) envisagent de comparer les déterminants de trois aspects de l'urbanisation : le taux d'urbanisation, la concentration métropolitaine (part de la population urbaine vivant dans des villes de plus de 100 000 habitants) et la primatie.

Il semblerait donc que de manière globale les mécanismes économiques conduisent naturellement le phénomène de concentration urbaine à s'accroître durant les premières phases du développement, puis à s'amenuiser lorsque les pays arrivent à un certain niveau d'industrialisation. MAC KELLAR et VINING (1995), comme WHEATON et SHISHIDO (1981), mettent l'accent sur l'importance prise par les économies d'échelle et les économies d'agglomération, qui impliquent une plus grande efficacité productive de la concentration au cours des premières étapes du développement. Au cours des étapes ultérieures, l'apparition de déséconomies d'agglomération tend à jouer en faveur d'une certaine diffusion des activités. Dans une étude sur les villes indiennes, SHUKLA (1996) montre ainsi qu'une hausse sensible de l'efficacité productive est due à l'urbanisation et que la productivité dans les villes d'un million d'habitants est supérieure de 51 % à celle des villes de 10 000 habitants. D'une manière ou d'une autre, toutes les études indiquent que la productivité et le taux d'urbanisation sont largement corrélés et interdépendants, du moins jusqu'à une certaine taille des villes (voir les nombreuses études analysées dans SCOTT, 2002), même si la mesure des revenus urbains et ruraux dans les PED laisse souvent une grande marge d'appréciation et dépend des méthodes adoptées.

Différents travaux théoriques et empiriques montrent aussi que la taille des villes est fortement corrélée au niveau de capital humain (cf. BLACK et HENDERSON, 1999). L'étude empirique proposée par NARDINELLI et SIMON (2002) sur le capital humain et le développement des villes américaines depuis 1900 est particulièrement illustrative : les résultats montrent que les aires métropolitaines ayant des niveaux moyens de capital humain plus élevés au départ ont connu une croissance plus importante que les autres durant le XX^{ème} siècle, principalement du fait des *spillovers* culturels et des externalités de connaissance géographiquement limités dans ces aires. Il semble en ce sens que le capital humain ait été économiquement plus important pour le développement des régions manufacturières au début de la période considérée que pour le développement ultérieur des régions non manufacturières, du fait probablement de la baisse des coûts de transport et de communication qui permet une plus large diffusion des connaissances.

HENDERSON (2000) suggère dans ce cadre l'existence d'un degré « optimum » de concentration urbaine, lui aussi variable selon l'étape de développement considérée. Pour HENDERSON, le degré optimal de concentration urbaine correspond au degré de concentration qui permet, toutes choses égales par ailleurs, la croissance la plus forte. La spécification économétrique retenue par HENDERSON met en relation le niveau de primatie

avec le taux de croissance, et ce pour des niveaux de revenu par tête différents. Les résultats montrent que la concentration urbaine est bénéfique dans les premières étapes du développement du fait de l'exploitation des économies d'échelle puis tend, si elle se maintient, à entraîner des pertes de croissance au cours des étapes ultérieures. Les tests réalisés par HENDERSON (2000) et HENDERSON, SHALIZI et VENABLES (2001) montrent que ce degré optimal de concentration urbaine s'accroît avec le niveau de revenu jusqu'à un seuil de 5000 \$ par tête (de 1987) pour se réduire légèrement au-delà. Pour ces pays à revenu intermédiaire où le degré optimum de concentration urbaine atteint son maximum, HENDERSON estime qu'environ un quart de la population urbaine totale est alors concentrée dans la ville primatale. HENDERSON (2000) s'attache même à évaluer les pertes en terme de croissance dues à un décalage entre le niveau effectif de concentration urbaine et le degré optimal correspondant. Les coûts d'une concentration urbaine excessive sont substantiels puisque pouvant aller jusqu'à 1,5 point de taux de croissance annuel moyen selon l'auteur. L'effet de la concentration urbaine atteint dans les tests la même ampleur sur la croissance que l'influence des variables comme le capital humain ou le taux d'investissement. De ce point de vue, dans l'ensemble des 72 pays retenus en 1990, 30 pays d'après HENDERSON ont une concentration urbaine satisfaisante, 24 présentent une concentration urbaine excessive comme l'Argentine, le Panama, le Costa-Rica, le Chili, la Corée, la Thaïlande, le Congo ou encore la Grèce, le Portugal et l'Irlande.

La conclusion qui se dégage de ces différents travaux empiriques, bien que limités et encore exploratoires, est qu'il existe une géographie de la croissance économique qui ne peut être ignorée si l'on examine l'inégale répartition spatiale des activités et l'urbanisation à long terme et que le degré de concentration urbaine est largement déterminé par l'étape de développement dans laquelle se situe le pays, même s'il peut être modulé par des situations et des politiques économiques particulières.

2- Les disparités régionales en France durant la période 1850-1950

Le but ici est de donner un aperçu des disparités régionales qui, en France, ont accompagné le développement économique depuis le XIX^e siècle. On peut considérer que le fameux seuil des 5000 dollars (au prix et en dollar US de 1985) se situe dans les années cinquante en France : le PIB par habitant est de 5221 (en volume et en \$ constant de 1990) en 1950 (voir tableau 1). Nous retenons donc d'examiner l'évolution des inégalités régionales qui caractérisent la France, d'une part, dans la phase d'industrialisation à partir de 1850 jusqu'à 1950, et d'autre part, après 1950, dans le dernier demi-siècle.

Tableau 1. PIB par habitant en volume (en dollar constant 1990)

	1950	1973
France	5221	12940
Etats-Unis	9573	16607
Japon	1873	11017
Allemagne	4281	13152

Source : Angus Maddison (1995).

Une vue schématique intéressante peut-être donnée des grandes tendances de la concentration spatiale en retenant un découpage du territoire français en trois parties (voir carte n° 1) : la région parisienne (2,2 % seulement de la superficie de la France métropolitaine et qui correspond à la région administrative actuelle de l'Ile-de-France)¹, les régions de l'Est (onze régions administratives qui couvrent 42,9 % de la superficie du territoire) et les régions de l'Ouest (10 régions, 54,9 % du territoire) ainsi scindées de part et d'autre de la ligne Le Havre - Marseille, Ile-de-France mise à part. Cette division du territoire, souvent considérée par les géographes, repose notamment sur une étude typologique qui fut particulièrement utilisée pour les travaux préparatoires du V^e plan (1966-1970).

Carte n°1. Répartition du territoire français en trois grandes régions



Source : INSEE (1974).

Deux caractéristiques apparaissent alors nettement si l'on envisage sur un siècle (1851-1954) l'évolution de la population, bien connue à travers les recensements : la dissymétrie entre la région parisienne et les régions de province (Est + Ouest) et celle entre les régions de l'Est et les régions de l'Ouest.

La principale disparité qui se manifeste sur le territoire est celle entre Ile-de-France et province. En 1700, Paris, choisie comme capitale du royaume de France à la fin du X^e siècle, atteint 500 000 habitants. La région parisienne, dans les limites actuelles, regroupe 1,2 millions d'habitants en 1801 soit environ 4 % de la population de la France métropolitaine. Sa population (2 239 700 habitants) ne représente encore que 6,1 % de la population française en 1851. L'essor démographique de la région parisienne débute sous le Second Empire, avec l'industrialisation et une centralisation administrative renforcée. La forte croissance de la population est alimentée essentiellement par l'immigration car la fécondité reste inférieure à celle de l'ensemble du pays (INSEE, 1974). La population de la région parisienne augmente globalement de 138,2 % entre 1851 et 1911 contre 13,8 % pour la France et de 37,2 % entre 1911 et 1954 contre 3,1 % pour la France, ce qui fait qu'elle arrive à concentrer 17,1 % de la population française en 1954 (cf. tableau 2). Il est reconnu que durant cette période la présence de la capitale et le choix d'une centralisation poussée ont produit la formation d'un grand centre d'activités politiques et intellectuelles qui a lui-même favorisé le développement d'un énorme pôle d'activités industrielles et tertiaires (Noin, 2000).

Tableau 2. Population aux recensements en région parisienne et en France depuis 1851 (en milliers)

	1851	1911	1954	1975	1999
Région parisienne	2 239,7	5 335,2	7 317,2	9 878,5	10 952
France	36 452,5	41 479	42 777,3	52 655,8	58 518,75
Région parisienne/France (en %)	6,14	12,9	17,1	18,8	18,7

Source : INSEE (1974), INSEE (1981), INSEE (2000).

La disparité entre les régions de l'Est et de l'Ouest, prises globalement, modérée au XVIII^e siècle quand l'agriculture était l'activité dominante, s'est aussi accusée dans le courant du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. La population des régions de l'Ouest a subi une baisse relative importante, elle est passée de 49,5 % de la population française en 1851 à 38,8 % en 1954, alors que la part des régions de l'Est est restée relativement stable : sa population a augmenté en gros comme l'ensemble de la population française (voir tableau 3). Ainsi tout se passe comme si l'excédent naturel des régions de l'Ouest était absorbé par la région parisienne.

Tableau 3. Part dans la population française de la région parisienne, des régions de l'Est et de l'Ouest (en %)

	1851	1954	1975	1999
Régions de l'Est	44,4	44,1	45,1	44,7
Régions de l'Ouest	49,5	38,8	36,1	36,6
Région parisienne	6,1	17,1	18,8	18,7
France métropolitaine	100	100	100	100

Source : INSEE (1974), INSEE (1981), INSEE (2000).

Les régions de l'Ouest se sont modérément industrialisées et urbanisées, leur vocation agricole demeure. En 1954, l'emploi dans l'agriculture représente encore plus de 40 % de l'emploi total de toutes les régions de l'Ouest (voir tableau 6). En l'absence de centres urbains industrialisés, les ruraux n'ont le choix qu'entre l'émigration vers Paris et le maintien sur des terres souvent pauvres. Dans les zones à fécondité traditionnellement élevée, l'exode est massif (700 000 personnes pour les quatre départements bretons dans la première moitié du XX^e siècle) et la population se stabilise. Ailleurs, l'exode entraîne le vieillissement de la population, ce qui accélère la dénatalité. En un siècle, certains départements du Sud-Ouest perdent la moitié de leur effectif (INSEE, 1974).

Les régions de la moitié orientale, plus favorisées par la présence de ressources naturelles (minières...) et plus proches des foyers d'innovation de l'Europe du Nord-Ouest (Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse), ont été plus tôt et plus fortement industrialisées; leurs centres urbains ont, de ce fait, pris plus d'importance (NOIN, 2000). L'infrastructure industrielle et urbaine est capable d'accueillir les ruraux. Parfois même, l'expansion suscite une immigration étrangère. L'essor des zones urbaines crée un débouché pour les produits de la terre et incite à la modernisation des exploitations. La productivité généralement forte de l'agriculture permet le maintien de la natalité. Pour cette raison, l'exode rural vers Paris est assez faible même dans les régions les plus proches de la capitale.

3- Les disparités régionales en France sur la période 1950-2000

Apparemment à l'opposé de la règle des 5000 \$, les disparités régionales en termes de population qui se sont creusées le siècle précédent non seulement ne se réduisent pas dans la deuxième moitié du XX^e siècle mais s'accroissent même légèrement : la région parisienne passe de 17,1 % en 1954 à 18,7 % en 1999, l'Est de 44,1 à 44,7 % et l'Ouest de 38,8 à 36,6 % (tableau 3). Toutefois, ce résultat doit être nuancé sur deux plans.

En premier lieu, avec les efforts entrepris en matière de comptabilité économique régionale, des statistiques portant sur l'activité productive sont (plus ou moins) disponibles et peuvent compléter les statistiques de population. Ainsi, l'évolution du PIB réel par habitant depuis 1950 tend à faire apparaître en sens inverse de la population une réduction des inégalités régionales. BARRO et SALA-I-MARTIN (1996) décèlent un mouvement de convergence des régions françaises entre 1950 et 1990 : le tableau 4² montre bien un rattrapage de la région parisienne par les régions de province et des régions de l'Est par (toutes) les régions de l'Ouest (sauf le Limousin et, à un moindre degré, l'Auvergne).

En second lieu, la période 1950-2000 n'est pas homogène, l'économie et les spécialisations régionales se sont profondément modifiées³ et l'évolution des disparités spatiales est assez différente si l'on compare la période 1950-75 à la suivante 1975-2000.

Sur le plan démographique, c'est entre 1954 et 1975 que la population de la région parisienne a augmenté plus vite que celle des régions de province, par la

suite la croissance de la population est devenue quasiment égale en Ile-de-France (10,91 % entre 1975 et 1999) et en France (11,1 %) (tableau 2). L'explication est assez particulière. Depuis 1975, la balance des échanges de population entre l'Ile-de-France et la province est négative, avec une forte accentuation entre 1990 et 1999. L'augmentation de la population francilienne est due au solde naturel lié à une structure (de migration et donc) de population relativement jeune (bien qu'à taux de fécondité inférieur).

Tableau 4. PIB réel par tête des régions françaises : écart par rapport à la moyenne nationale

	1950 ¹	1990 ²	Taux de croissance 1950-1990 ³
<i>Région parisienne</i>	0,61	0,50	-0,0026
<i>Est</i>			
Champagne-Ardenne	0,05	0,11	0,0015
Picardie	0,05	-0,05	-0,0026
Haute-Normandie	0,13	0,05	-0,0020
Bourgogne	-0,11	-0,01	0,0025
Nord-Pas de Calais	0,17	-0,09	-0,0067
Lorraine	0,24	-0,03	-0,0067
Alsace	0,19	0,14	-0,0014
Franche-Comté	0,05	0,03	-0,0005
Rhône-Alpes	0,12	0,09	-0,0009
Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse ⁴	0,08	-0,01	-0,0021
<i>Ouest</i>			
Centre	-0,18	0,02	0,0049
Basse-Normandie	-0,14	-0,04	0,0024
Pays de la Loire	-0,11	-0,03	0,0020
Bretagne	-0,20	-0,08	0,0030
Poitou-Charentes	-0,25	-0,11	0,0035
Aquitaine	-0,15	0,00	0,0036
Midi-Pyrénées	-0,27	-0,10	0,0043
Limousin	-0,05	-0,14	-0,0023
Auvergne	-0,06	-0,09	-0,0009
Languedoc-Roussillon	-0,18	-0,14	0,0008

¹Différence des logarithmes des PIB par tête de 1950 par rapport à la moyenne nationale de 1950.

²Différence des logarithmes des PIB par tête de 1990 par rapport à la moyenne nationale de 1990.

³Différence des taux de croissance annuels moyens des PIB par tête de 1950 à 1990 par rapport au taux de croissance annuel moyen national.

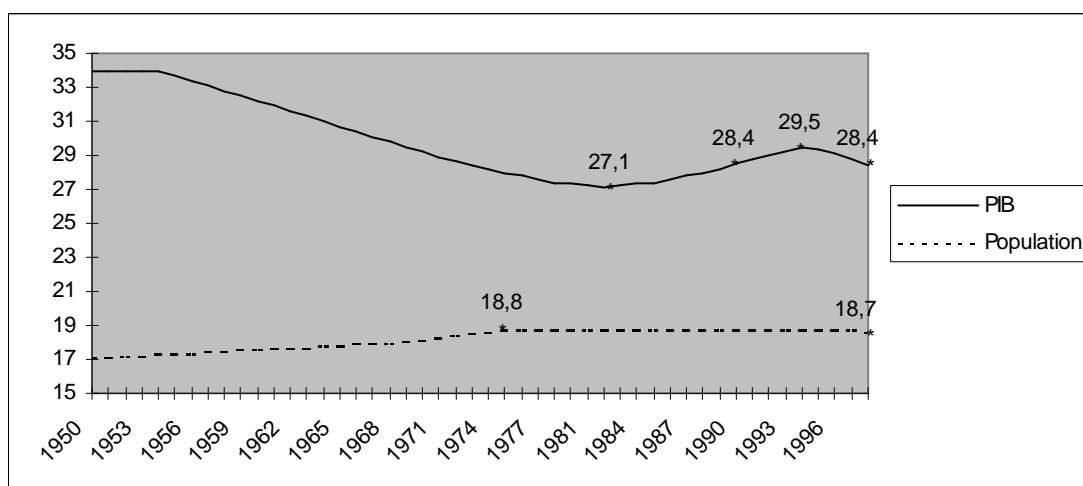
⁴La Corse n'est pas isolée de PACA faute d'informations statistiques fiables à la période initiale.

Source : Barro et Sala-I-Martin (1996), p. 414-415.

Curieusement, on constate un phénomène opposé pour le PIB par habitant: le PIB de la région parisienne, s'il progresse moins que les régions de province entre 1950 et 1975, connaît un certain rebond après. De manière précise, la progression du PIB est plus forte de 1982 à 1994 (année où l'Ile-de-France produit alors 29,5 % de la valeur ajoutée nationale) puis un peu moins forte entre 1994 et 1998, où le poids de l'Ile-de-France retrouve le niveau de 1990 (28,4 %) (voir tableau 5). Les évolutions assez particulières de la disparité Ile-de-France/régions de province qui se dégagent de ces cinquante dernières années sont schématisées dans la figure n°1.

La réduction de la disparité entre région parisienne et régions de province en ce qui concerne en tout cas la production non agricole entre 1950 et 1975 paraît devoir être retenue. Elle est d'une certaine manière confirmée par les évolutions de l'emploi industriel et tertiaire. Les effectifs industriels en région parisienne augmentent seulement de 9 % entre 1954 et 1975 contre 23,2 % en France et sont marqués à partir de 1962 par un mouvement de baisse à l'inverse des régions de province (-3 % de croissance en région parisienne contre +12,7 % en France entre 1962 et 1975)⁴. L'emploi tertiaire en Ile-de-France (qui représente déjà plus de 50 % de l'emploi total en 1954) croît de 49 % contre 50,4 % en France. Dans la période suivante, à l'inverse, si l'emploi industriel diminue beaucoup plus fortement en région parisienne qu'en France, la progression sensible de l'emploi dans les services fait que l'emploi total connaît une croissance légèrement supérieure (7 % en Ile-de-France contre 5 % en France entre 1975 et 1998)⁵.

Figure n°1. Evolution de la disparité région parisienne/province (1950-2000)



Rapport Ile-de-France/France métropolitaine (en %).

L'accroissement relativement plus important du PIB francilien dans la période 1975-1994 s'inscrit dans un mouvement de "métropolisation" constaté aussi dans plusieurs grandes agglomérations dans le monde : avec le développement des nouvelles technologies, une certaine re-centralisation du développement régional s'est manifestée où les territoires industriels, urbanisés, qualifiés ont adapté leur composition sectorielle vers des activités de pointe, à haute qualification, se délestant des tâches de fabrication et des activités banalisées. La région parisienne concentre dans la période la majeure partie des fonctions de recherche-développement, décisionnelles et commerciales des entreprises. Nous avons pu dresser de manière stylisée un schéma explicatif du mouvement de métropolisation ainsi observé (CATIN, 1991, 1995, 1997; CATIN et GHIO, 1999b). La concentration des industries technologiques et des services supérieurs aux entreprises en Ile-de-France où la surproductivité est manifeste, constitue notamment le fondement des effets polarisateurs, qui se diffuse à travers différents mécanismes cumulatifs (effets multiplicateurs de revenu et de demande, effets d'entraînement inter-sectoriels, effets de compétitivité) à l'ensemble de

l'activité économique régionale. Il apparaît particulièrement que la productivité industrielle est favorisée par la dimension et la variété des services aux entreprises et la productivité des services par la dimension des industries technologiques. Une caractéristique majeure du développement des services aux entreprises en région parisienne est le taux important des créations d'entreprises dans ce secteur et la formation d'un complexe spécialisé de services supérieurs, à proximité des activités technologiques, des sièges sociaux et des lieux privilégiés d'informations. En bref, les gains de productivité procèdent d'économies d'échelle externes aux firmes, internes aux activités de services. La croissance particulière de l'Ile-de-France s'explique ainsi largement par l'interconnexion des effets de productivité industrie-services : les différentiels de productivité attisent le développement des activités technologiques et de services aux entreprises ; les gains de productivité autonome obtenus dans l'industrie et la réalisation d'économies d'échelle externes aux firmes dans les services soutiennent un certain processus cumulatif.

Tableau 5. Produit intérieur brut de la région parisienne et de la France métropolitaine (en francs courants)

	PIB			PIB par habitant		
	1982	1994	1998	1982	1994	1998
Ile-de-France	983 052	2 178 087	2 390 109	97 300	198 794	215 017
France	3 626 021	7 389 654	8 408 676	66 542	127 629	142 882
Ile-de-France/France (x100)	27,1	29,5	28,4	146,2	155,7	150,5

PIB en millions de francs; PIB par habitant en francs.

Source : INSEE (1999); Delisle et alii (2000).

En ce qui concerne la disparité Est-Ouest, le tableau 3 montre que le maintien du mouvement de concentration de la population dans les régions orientales sur la période 1954-1975 se retourne dans la période 1975-1999, même si la compensation n'est que partielle. L'analyse de la population peut toutefois être trompeuse si l'on n'examine pas l'évolution des structures de production.

Entre 1954 et 1975, la répartition de l'emploi entre les trois grands secteurs -agriculture, industrie et tertiaire - s'est profondément modifiée. En 1954, la France (et notamment sa partie occidentale) était un pays encore très agricole (27 % de l'emploi total), en 1975 l'agriculture représente moins de 10 % des emplois. Dans la fameuse période de décentralisation économique des années cinquante-soixante, les régions de l'Ouest ont connu un développement industriel sans précédent. La croissance de la part de l'emploi industriel a été très rapide dans le Sud-Ouest et encore plus rapide dans l'Ouest et en Auvergne (voir tableau 6). Mais ce développement a été largement insuffisant pour absorber le très important exode agricole, ce qui s'est traduit évidemment par des mouvements migratoires. Seule la croissance (industrielle) dans le Centre et (tertiaire) dans le Languedoc-Roussillon a permis, dans les régions de l'Ouest, à l'emploi total de se maintenir (voir MARY et TURPIN, 1981).

Tableau 6. Part de l'agriculture, de l'industrie et du tertiaire dans l'emploi (en pourcentage)

	1954			1975			1997		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
<i>Ile-de-France</i>	2,5	44,2	53,3	1,0	37,5	61,7	0,4	19,2	80,5
<i>Est</i>									
Champagne-A.	26,3	37,7	36,0	12,3	42,2	45,5	8,3	28,0	63,6
Picardie	27,1	37,3	35,6	9,6	45,3	45,0	5,5	31,1	63,5
Haute-Normandie	20,9	37,6	41,5	7,5	44,5	47,9	3,5	30,1	66,4
Bourgogne	35,1	29,1	35,8	12,7	39,6	47,7	6,8	27,9	65,3
Nord	12,5	54,8	32,7	5,1	49,0	45,9	2,9	27,1	70,0
Lorraine	14,2	52,8	33,0	4,9	48,8	46,3	2,8	29,6	67,6
Alsace	20,6	44,1	35,3	4,7	47,3	48,0	2,3	32,0	65,7
Franche-Comté	28,5	42,1	29,4	8,7	52,0	39,4	4,5	35,3	60,2
Rhône-Alpes	24,6	42,8	32,6	7,2	45,6	47,2	3,1	29,0	68,0
PACA-Corse	18,8	29,9	51,3	7,2	31,5	61,3	2,8	18,2	79,1
<i>Ouest</i>									
Centre	38,6	27,0	34,5	12,7	40,5	46,8	5,6	29,3	65,1
Basse-Normandie	46,0	21,7	32,3	21,4	33,9	44,7	8,6	27,5	63,9
Pays de la Loire	44,4	25,1	30,5	18,0	37,6	44,3	7,6	30,0	62,4
Bretagne	50,5	18,5	31,0	21,1	29,3	49,6	9,3	24,3	66,4
Poitou-Charentes	45,4	21,9	32,7	18,1	34,8	47,1	9,2	25,3	65,4
Aquitaine	41,4	24,6	34,0	16,2	32,9	50,9	8,5	21,6	69,9
Midi-Pyrénées	45,7	24,8	29,5	18,0	32,5	49,5	7,8	24,4	69,8
Limousin	51,4	21,6	27,1	21,9	33,8	44,3	8,7	25,2	66,1
Auvergne	42,6	27,5	29,9	17,1	38,4	44,5	8,1	28,3	63,5
Languedoc-R.	37,3	24,7	38,0	15,4	28,9	55,8	6,3	17,5	76,2
France métropolitaine	26,8	35,3	37,9	9,5	39,2	51,3	4,4	24,8	70,8

L'industrie comprend le bâtiment, génie civil et agricole.

PACA et Corse sont regroupées en 1954 et 1975.

Source : Mary et Turpin (1981), INSEE (1999).

Entre 1975 et 1999, l'emploi en France a diminué de moitié dans l'agriculture et du tiers dans l'industrie, 3,6 millions de postes au total, plus que compensé par l'augmentation des emplois (4,7 millions) dans les activités tertiaires. L'Ouest a gagné 485 000 emplois contre 215 000 pour l'Est, marqué par un affaiblissement relatif des régions de tradition industrielle confrontées à des industries en déclin, notamment dans le Nord et le Nord-Est. Ainsi les régions de l'Est représentent 42 % du total de l'emploi en 1996 contre 43,4 % en 1975, 40 % du PIB français en 1996 contre 43 % en 1975. Comme le dit Noin (2000), la traditionnelle opposition entre la France de l'Ouest et la France de l'Est s'est atténuée car la première a bénéficié d'un important développement industriel tandis que la seconde a eu tendance à se désindustrialiser. Les flux migratoires se sont inversés. Traditionnellement, ceux-ci étaient dirigés vers l'énorme pôle parisien et les pôles industriels des régions septentrionales, ce sont désormais les

régions de l'Ouest et du Sud-Ouest qui sont plus attractives. De nouvelles dissymétries tendent à se dessiner en faveur des régions du Midi, de métropoles régionales en réseau et de pôles urbains dynamiques reposant sur le développement des industries technologiques de la nouvelle économie et des activités tertiaires de haut niveau.

Conclusion

Depuis le travail pionnier de WILLIAMSON (1965), qui montre que les disparités inter-régionales de revenu augmentent puis se réduisent au cours du processus de développement d'un pays, différentes études empiriques ont tenté d'analyser ce phénomène. WHEATON et SHISHIDO (1981), Mac Kellar et Vining (1995) montrent notamment que la concentration urbaine tend à s'accroître au cours du décollage économique et de la phase d'industrialisation pour ensuite se réduire au-delà d'un niveau de revenu par tête d'environ 5000 \$ (de 1985). La courbe en cloche de la concentration spatiale en fonction du niveau de développement avec son sommet aux alentours de 5000 \$ ont été généralement confirmés par différents travaux récents plus ou moins inspirés par le courant de la nouvelle économie géographique (MAC KELLAR et VINING, 1995 ; ADES et GLAESER, 1995 ; MOOMAW et SHATER, 1996 ; HENDERSON, 2000 ; HENDERSON, SHALIZI et VENABLES, 2001...).

L'analyse du cas français qui a été menée montre que les inégalités entre l'Ile-de-France, l'Est et l'Ouest de la France se sont creusées entre le milieu du XIX^{ème} siècle jusque dans les années 1950 (date à laquelle la France atteint un niveau de PIB par tête de 5000 \$) pour effectivement marquer un palier et relativement s'infléchir ensuite. Si la relation entre concentration spatiale et étapes du développement suivant la courbe en U inversé semble globalement confirmée, divers enseignements semblent devoir être tirés dans le cas français qui nuancent sa perception.

Premièrement, la phase de concentration géographique qui accompagne l'industrialisation, jusqu'au seuil des 5000 \$, ne peut être réduite à la constitution d'un pur schéma centre-périphérie. A l'inverse des modèles théoriques d'économie géographique généralement conduits depuis KRUGMAN avec deux régions domestiques pour caractériser les processus de concentration industrielle, il semble que ce soit un schéma tripolaire qui doit être particulièrement examiné. La France est plutôt marquée, entre 1850 et 1950, par un double mouvement d'inégalité inter-régionale : une évolution dissymétrique entre la région parisienne et les régions de province (Est + Ouest) et celle entre les régions de l'Est et les régions de l'Ouest de la France. Il n'y a pas seulement le développement d'une région centrale, urbaine et industrielle, qui se manifeste aux dépens de régions rurales, périphériques, mais il convient aussi de rendre compte de la constitution, à un niveau intermédiaire, de foyers de développement industriel dans certaines régions. D'ailleurs, comme l'ont observé de nombreux historiens du développement, la forte croissance des métropoles et des villes industrielles, reposant sur un nombre limité d'activités, est une des caractéristiques les plus saillantes dans la période de la révolution industrielle. Ainsi, en Angleterre, avec Londres qui dépasse les deux millions d'habitants au XIX^{ème} siècle, ce sont

surtout les villes nouvelles (Leeds, Sheffield, Manchester, Birmingham) qui explosent avec le développement industriel.

Deuxièmement, la réduction relative des inégalités régionales qui peut-être observée dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle en France apparaît beaucoup moins simple que ne le laisseraient supposer les différents travaux empiriques sur la courbe en U inversé. D'abord, il convient de remarquer que la réduction des inégalités régionales doit-être appréhendée sur une durée relativement longue, faisant la part sous les tendances lourdes de l'effet des mutations industrielles et des ajustements progressifs dans l'économie et les territoires où l'activité économique, l'emploi, la population évoluent à des rythmes non synchrones.

Ensuite et surtout, la phase descendante de la courbe en cloche, comme d'ailleurs la phase précédente, ne peut être considérée comme mécanique. Un phénomène particulier de métropolisation, de reconcentration relative dans la région centrale a par exemple été mis en évidence dans les années 1980. Le rebond de croissance dans la région centrale montre bien que certains changements structurels, l'existence de « cycles d'innovation », peuvent moduler les tendances lourdes. Dans leurs choix de localisation, les activités de la « nouvelle économie » peuvent être plus sensibles, à un moment donné, à différentes économie d'agglomération procurées par les régions urbanisées et développées. De manière générale, une certaine polarisation technologique peut coexister avec un mouvement de déconcentration industrielle recréant sous des intensités variées de nouvelles inégalités.

Il peut être enfin suggéré que la localisation du capital humain paraît à long terme une variable clé dans les processus de concentration ou de diffusion régionales, même si, en interaction avec d'autres facteurs, elle peut agir sous des formes variées au cours des différentes étapes du développement. Le niveau et l'agglomération du capital humain catalysent la concentration du capital physique (privé et public), provoquent des différentiels de productivité et de croissance. La nature, locale ou globale, des externalités de connaissance et les « capacités d'absorption » régionales conditionnent les forces de polarisation ou de dispersion spatiale et la croissance économique d'ensemble. On retrouve ici tout un courant d'analyse développé, sous des formes diverses, dans les théories de la croissance endogène, de la nouvelle économie géographique et en économie du développement⁶ qui mérite d'être approfondi à la lumière de la courbe en cloche des inégalités spatiales.

Références

- Ades A.F. et Glaeser E.L., 1995**, « Trade and circuses : explaining urban giants », *The Quarterly Journal of Economics*, february.
- Bacaïni B., 2001a**, Les migrations en France entre 1990 et 1999 : les régions de l'Ouest de plus en plus attractives, *INSEE-Première*, n° 758, février.
- Bacaïni B., 2001b**, « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Economie et Statistique*, n° 344.
- Bairoch P., 1985**, *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard.
- Barro R. J. et Sala-I-Martin X., 1996**, *La croissance économique*, McGraw-Hill, Ediscience, trad. française de *Economic Growth*, 1995, Mc Graw-Hill, Inc.
- Black D., Henderson J. V., 1999**, « A theory of urban growth », *Journal of Political Economy*, 107, 252-284.
- Calvarin G., 2000**, 1997-1998 : l'emploi a progressé dans toutes les régions, *INSEE-Première*, n° 733, Août.
- Catin M., 1991**, « Economies d'agglomération et gains de productivité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5.
- Catin M., 1995**, « Productivité, économies d'agglomération et métropolisation », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 4.
- Catin M., 1997**, « Disparités spatiales de productivité, accumulation du capital et économies d'agglomération », *Revue Economique*, vol. 48, n° 3.
- Catin M., 2000**, « Régions centrales et périphériques : externalités et économie géographique : introduction », *Région et Développement*, n°11, 5-12.
- Catin M., Ghio S., 1999a**, « Les étapes du développement régional : un modèle d'économie géographique », dans Catin M., Lesueur J. Y., Zenou Y., *Emploi, concurrence et concentration spatiale*, Economica, Paris.
- Catin M., Ghio S., 1999b**, « Concentration parisienne et dynamique des régions françaises », dans Bailly A. et Hurriot J. M. (éds.), *Villes et croissance*, Anthropos-Economica.
- Delisle J.P., Grouthier J.P., Jacquier J., 2000**, Les produits intérieurs bruts régionaux en 1998, *INSEE-Première*, n° 754, décembre.
- Desaigues B., 1992**, « Les spécialisations régionales en 1860 et aujourd'hui », dans Catin M. et Djondang P. (éds.), *Commerce international et économies régionales*, Economica, Paris.
- Duranton G., 1997**, « La Nouvelle Economie Géographique : agglomération et dispersion », *Economie et Prévision*, vol. 5.
- Galor D., 2000**, « Income distribution and the process of development », *European Economic Review*, 44, 706-712.
- Hansen N., 1990**, « Impacts of small and intermediate-sized cities on population distribution : issues and responses », *Regional Development Dialogue*, 11, 60-76.
- Henderson J. V., 2000**, « The effects of urban concentration on economic growth », NBER working paper, n° 7503.
- Henderson J. V., Shalizi Z., Venables J., 2001**, « Geography and development », *Journal of Economic Geography*, 1, 81-105.
- INSEE, 1974**, Statistiques et indicateurs des régions françaises, *Les Collections de l'INSEE*, R15.

- INSEE, 1981**, Statistiques et indicateurs des régions françaises, *Les Collections de l'INSEE*, R45-46.
- INSEE, 1999**, Tendances régionales 1998, *Synthèses*, n° 22.
- INSEE, Département de la démographie, 2000**, La population légale au recensement de 1999, *INSEE-Première*, n°691, janvier.
- Krugman P.R., 1991a**, *Geography and trade*, Leuven University Press and the MIT Press, Cambridge, Mass.
- Krugman P.R., 1991b**, "Increasing returns and economic geography", *Journal of Political Economy*, 99, 483-499.
- Krugman P.R., 1995**, *Development, geography and economic theory*, The MIT Press, Cambridge, Mass.
- Kuznets S., 1955**, « Economic growth and income inequality », *American Economic Review*.
- Lösch A., 1954**, *The economics of location*, Yale University Press.
- Mac Kellar F.L., Vining D.R., 1995**, « Population concentration in less developed countries : new evidence », *Papers in Regional Science*, 74, 3.
- Maddison A., 1995**, *L'économie mondiale (1820-1992)*, *Analyse et statistiques*, OCDE, Paris.
- Mary S. et Turpin E., 1981**, Panorama économique des régions françaises. *Les Collections de l'INSEE*, R42-43.
- Molle W., Van Holst B. et Smit H., 1980**, *Regional disparity and economic development in the European Community*, Westmead, England, Saxon House.
- Moomaw R. L., Shatter A. M., 1996**, « Urbanization and economic development : a bias toward large cities ? », *Journal of Urban Economics*, 40, 13-37.
- Nardinelli C., Simon C. J., 2002**, "Human capital and the rise of American cities, 1900-1990", *Regional Science and Urban Economics*, 32, 1, 59-96.
- Noï D., 2000**, *La France des régions*, Armand Colin, Synthèse-Géographie, Paris, 96 p.
- Pred A. R., 1966**, *The spatial dynamics of US urban-industrial growth, 1800-1914*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Scott A. J., 2002**, "Regional push : towards a geography of development and growth in low- and middle-income countries", *Third World Quarterly*, 23, 1, 137-161.
- Shukla V., 1996**, *Urbanization and economic growth*, Oxford University Press, Delhi.
- Trachen A., 1985**, *Développement et dynamique de l'inégalité*, Economica, Paris.
- Wheaton W., Shishido H., 1981**, « Urban concentration, agglomeration economies, and the level of economic development », *Economic Development and Cultural Change*, 30, 1.
- Williamson J.G., 1965**, « Regional inequality and the process of national development : a description of the patterns », *Economic Development and Cultural Change*, 13, 2.

Résumé : Depuis le travail pionnier de WILLIAMSON (1965), suggérant que les disparités inter-régionales de revenu augmentent puis se réduisent au cours du processus de développement, différentes études empiriques récentes montrent notamment que la concentration urbaine tend à s'accroître au cours du décollage économique et de la phase d'industrialisation pour ensuite se réduire au-delà d'un niveau de revenu par tête d'environ 5000 \$ (de 1985). Dans ce cadre, nous proposons une analyse originale du cas français, en montrant comment les disparités régionales ont accompagné le développement économique depuis le milieu du XIXe siècle. La phase de concentration semble assez nette jusque dans les années 1950 (date à laquelle la France atteint un niveau de revenu par tête de 5000 \$) mais ne peut se réduire à la constitution d'un seul schéma centre-périphérie. Elle est plutôt marquée par un double mouvement d'inégalité inter-régionale : une évolution dissymétrique entre la région parisienne et les régions de province et celle entre les régions de l'Est et les régions de l'Ouest de la France. La réduction des inégalités régionales qui peut-être observée dans la dernière moitié du XXe siècle apparaît beaucoup moins simple que ne le laisseraient supposer les différents travaux empiriques.

Notes

¹ Le découpage initial de la France en régions date de 1956. Le nom de la région parisienne a été changé pour celui d'Ile-de-France en 1976.

² Les statistiques régionales de production retenues en 1950 sont relativement fragiles : BARRO et SALA-I-MARTIN (1996, p. 382) utilisent des estimations données au niveau européen par MOLLE, VAN HOLST et SMIT (1980). En 1990, les PIB régionaux proviennent des statistiques de l'INSEE fournies à EUROSTAT. La comptabilité régionale développée par l'INSEE offre des séries annuelles de valeur ajoutée industrielle (par branche) relativement homogènes et cohérentes avec la comptabilité nationale depuis 1974 et de PIB depuis 1982.

³ A l'inverse de la période 1860-1960 où les spécialisations régionales ont peu varié malgré le renouvellement des produits (cf. DESAIGUES, 1992).

⁴ Voir MARY et TURPIN (1981).

⁵ Cf. les statistiques 1975-1996 dans INSEE (1999), 1997-1998 dans CALVARIN (2000).

⁶ Le degré d'inégalité des revenus utilisés dans l'investissement en capital humain peut-être considéré comme une condition initiale plus ou moins propice au développement économique (voir GALOR, 2000).